



**CHARTRE
ENVIRONNEMENTALE**



Motivé par une volonté d'agir de manière responsable et pérenne, le Groupe SERIS intègre une démarche volontaire de Développement Durable, conciliant les impératifs sociaux, économiques et environnementaux.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe SERIS prend en compte la dimension environnementale et assure un suivi de ses principaux impacts tout en cherchant à les limiter.

La politique environnementale du Groupe SERIS s'appuie sur les axes directeurs suivants :

- Diminuer les impacts sur l'environnement dans le cadre de nos activités
- Recycler nos déchets et participer à la valorisation de nos matériels
- Investir pour réduire notre empreinte sur l'environnement
- Sensibiliser aux Eco-gestes et encourager les initiatives en interne
- Intégrer des critères environnementaux dans nos relations fournisseurs et partenaires
- Participer à la bonne application des politiques environnementales de nos clients sur leurs sites

Cette charte a pour objectifs d'informer les clients et partenaires sur nos engagements et de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs afin d'ancrer la responsabilité environnementale dans nos pratiques.

Dans un objectif d'amélioration continue de la performance environnementale, le Groupe SERIS assure le suivi de la mise en œuvre effective de ces axes et des résultats.

Ces axes sont déployés par toutes nos filiales par des actions concrètes dans le respect des règles applicables dans chacun des pays où le Groupe opère.

Audrey PROU,
Directrice Générale Déléguée Groupe
Juin 2017